

*Initiatives ministérielles*

Il faut comprendre que le comté de Laurentides est le long d'une autoroute, l'autoroute 15, ou la 117. C'est un réseau, c'est une région touristique et il est très important que cette région-là se maintienne ensemble, qu'elle reste unie. Si vous prenez des municipalités et que vous les retirez d'un réseau touristique, c'est très difficile pour elles de percer à ce moment-là à travers un autre comté, qui peut être, lui, à vocation agricole ou autre vocation.

Je vais vous parler un peu des municipalités qui sont très dérangées par cette nouvelle carte électorale et qui m'ont approchée et qui m'ont expliqué leur problématique. Il y a entre autres Mont-Tremblant qui est une ville en pleine expansion, qui a absolument besoin de notre réseau touristique, de mon comté, pour bien, si vous voulez, faire sa publicité pour attirer les gens dans leur municipalité. Si vous prenez Mont-Tremblant et que vous le mettiez dans le comté de Berthier—Montcalm, qui est à vocation tout à fait différente de mon comté, ces gens-là vont être très malheureux pour le développement économique de Mont-Tremblant. D'ailleurs ils s'opposent à ce qu'ils soient retirés de mon comté.

Il y a la ville de Saint-Jovite aussi qui est le long de la 117 et qui serait retirée—toutes ces villes-là qui sont au nord, Labelle, etc. qui sont des villes à réseau touristique—et on prendrait ces municipalités-là et on les mettrait carrément dans le comté d'Argenteuil—Papineau, qui a une vocation tout à fait différente. Alors, évidemment, ces gens-là, les maires, les conseillers municipaux, les électeurs m'ont téléphoné pour dire: Écoute, on fait quoi, on ne veut pas quitter le comté de Laurentides. C'est ici que nous nous sentons le mieux. On ne veut pas faire partie d'un autre comté où on sait qu'ils n'auront peut-être pas le temps de s'occuper de nous parce que la distance est énorme d'un bout à l'autre du comté, et déjà je sais que j'ai un très grand comté où il y a beaucoup d'électeurs et que c'est vaste. Mais c'est un réseau où tout se joint. Anciennement on avait, d'ailleurs, le petit train du Nord qui traversait le comté et qui traversait exactement le nombre de municipalités que j'ai en ce moment. Maintenant c'est un énorme parc linéaire, puisqu'il n'y a plus de petit train du Nord, qui va traverser mon comté.

Si on m'enlève une partie de ce réseau touristique pour le mettre dans un autre comté qui a encore une autre vocation, on enlève beaucoup de valeur à ce parc linéaire qui a besoin de l'Association touristique des Laurentides, qui a besoin des services de mon comté pour bien se développer.

Alors, je suis contre cet amendement-là et je pense que ce découpage a vraiment été fait rapidement. On a pris une carte, on a dit: il y a tant d'électeurs dans tel comté, on a donné des nombres pour dire qu'il faut qu'il y ait 75 000 habitants par comté, on enlève cette partie-là et on la met ailleurs où il y a de la place. Il y a parfois des endroits, certains comtés où il y a peut-être très peu d'habitants par petites municipalités, mais le député va se ramasser avec 70 municipalités. Cela n'a absolument aucun bon sens. Il ne pourra jamais desservir cette population-là utilement. Pour bien desservir une population, il faut quand même que ce soit raisonnable et il faut aussi qu'il y ait des réseaux autour que l'on puisse utiliser, qui sont déjà en place.

Il y a des gens que je connais dans mon comté qui m'ont dit: Je suis dans Laurentides, pendant la campagne électorale. J'ai répondu: «Oui, vous êtes dans la circonscription de Laurentides, madame.» Eh bien, on ne le savait pas.

• (1230)

Il faut quand même un certain nombre d'années aux gens pour s'habituer à faire partie d'un comté ou à s'identifier à une circonscription. Si, tous les huit ans, vous prenez les électeurs et les chambardez d'un comté à l'autre, cela ne fait pas une belle vie de comté, cela ne fait pas une belle action de comté.

Je suis aussi contre la réduction du nombre de députés parce qu'avec 110 000 électeurs dans un comté, s'il faut qu'on l'augmente encore plus, qu'on me donne un plus grand nombre d'électeurs, je vais avoir de la difficulté à desservir tout le monde. Déjà, d'un bout à l'autre, c'est deux heures et demie de voiture. Il me faut plus de temps pour aller d'une extrémité à l'autre de mon comté en voiture que pour venir à Ottawa. Ce sont de grandes étendues.

Le réseau touristique fonctionne très bien et les gens ne veulent pas le quitter. Je vais continuer à travailler dans mon comté et j'apprécie beaucoup que les gens puissent s'identifier à une région, je pense que c'est très important pour son développement. Je vais continuer à travailler avec eux et si jamais nous devons refaire cette carte électorale, à ce moment-là, les municipalités concernées, et moi ça m'enlève quand même un très grand nombre de municipalités qui sont bien identifiées, nous ferons le travail nécessaire pour qu'ils soumettent un mémoire afin de protester contre ce changement qui serait absolument aberrant pour une région où les municipalités ont besoin les unes des autres pour survivre.

Vous savez, si on amène des gens à Saint-Sauveur, ils vont aller visiter une autre municipalité à côté, ils vont aller voir un spectacle à Val-David, ils vont aller souper à Sainte-Agathe ou y faire une randonnée de bateau. C'est une région où il faut que les uns puissent aider les autres. Autrement, si vous prenez quelques petites municipalités, qu'on détruit leur réseau touristique ou qu'on le donne ailleurs, vous enlevez cette dynamique qui est très nécessaire au tourisme car ce n'est pas un marché facile.

Je vais continuer à travailler dans mon beau comté de Laurentides et mes électeurs peuvent compter sur moi pour ne pas le diviser, pour ne pas le briser.

**Le président suppléant (M. Kilger):** Je ne voudrais pas que le député de Shefford soit jaloux, mais je vais quand même dire que j'ai passé encore plus de temps dans les Laurentides.

Nous reprenons le débat avec l'honorable député de Richelieu.

**M. Louis Plamondon (Richelieu):** Monsieur le Président, j'ai presque envie de commencer mon discours en vous invitant à venir dans mon comté. On se répète, mais il n'en reste pas moins que c'est un des beaux comtés. Je pense que c'est le deuxième plus beau comté au Canada, bien sûr après le vôtre, monsieur le Président. Peut-être que j'aurai une minute de plus pour cela!

Parler sur ce projet de loi m'amène à une réflexion peut-être un peu différente des autres intervenants. Tout d'abord, au niveau du bien-fondé de la loi, il est surprenant de voir un gouvernement refuser le changement, changement basé sur le principe d'une meilleure répartition des comtés en fonction de la population qui y vit.